



Conseil économique et social

Distr. générale
24 octobre 2018
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-septième session

11-21 février 2019

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : Lutter contre les inégalités et les obstacles à l'inclusion sociale au moyen des politiques budgétaires et salariales et des politiques de protection sociale

Déclaration présentée par Women's Health and Education Center, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution [1996/31](#) du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Mettre fin au mariage d'enfants et protéger les filles et les femmes vulnérables

La prochaine génération de programmes de développement doit faire de l'élimination du mariage d'enfants une priorité dans les politiques de protection sociale. Les investissements devraient se porter sur les stratégies des programmes qui ont porté leurs fruits, tout en continuant de permettre d'expérimenter des approches et des techniques d'évaluation originales. Il n'existe cependant pas de stratégie unique permettant de remédier au problème du mariage d'enfants : une combinaison de stratégies, adaptée au contexte local, serait sans doute plus efficace pour transformer les comportements, les attitudes et les normes sociales.

À l'avenir, il faudra investir davantage pour recenser et évaluer les stratégies visant à mettre fin au mariage d'enfants qui fonctionnent. S'il existe maintenant un ensemble de programmes fructueux qui pourraient être développés, davantage d'efforts sont nécessaires dans toutes les zones géographiques et dans toutes les communautés. Il est crucial que ces efforts ne négligent pas les filles qui sont déjà mariées : elles figurent parmi les membres les plus marginalisés de la société et doivent faire l'objet d'une attention particulière dans les programmes de développement. Les familles, les animateurs de collectivité et la communauté au sens large ont également un rôle essentiel à jouer pour faire changer les normes et les attentes relatives à ce qui est possible pour les filles et les femmes.

Le Women's Health and Education Center (WHEC) est une organisation non gouvernementale (ONG) dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social qui collabore avec différents partenaires, dont le Département de l'information du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de nombreux autres organismes des Nations Unies et ONG. Pour mettre fin au mariage d'enfants et améliorer la condition des femmes, le WHEC déploie les stratégies suivantes :

1. Appuyer et faire respecter les lois visant à relever à 18 ans l'âge minimum du mariage pour les filles ;
2. Fournir un accès équitable à un enseignement primaire et secondaire de qualité pour les filles et les garçons ;
3. Mobiliser les filles, les garçons, les parents et les dirigeants afin de modifier les pratiques discriminatoires à l'égard des filles et créer des possibilités sociales, économiques et civiques pour la prochaine génération ;
4. Proposer aux filles déjà mariées des options en ce qui concerne l'éducation, l'emploi et l'amélioration de leurs compétences pratiques, ainsi que des informations et des services relatifs à la santé en matière de sexualité et de procréation (notamment à la prévention de l'infection à VIH). Le WHEC œuvre également pour fournir une aide en cas de violence dans le foyer ;
5. S'attaquer aux causes profondes du mariage d'enfants, notamment à la pauvreté, à l'inégalité entre les sexes et à la discrimination, au peu de valeur accordée aux filles et aux femmes, et à la violence contre les filles et les femmes ;
6. Appuyer les travaux de l'OMS et de l'UNICEF en faveur de la diminution du nombre de mariages d'enfants en dialoguant avec les organisations communautaires et les organisations à but non lucratif opérant au niveau local.

Cependant, pour mettre fin au mariage d'enfants, il faut avant tout promouvoir l'autonomisation des filles et des femmes elles-mêmes. Cette autonomisation leur

permettra de préserver et de changer leur avenir, et donc leur vie, et de vivre dans la dignité, ce à quoi elles ont droit en tant qu'êtres humains.

Appel à l'action mondiale : il faut mettre un terme à l'omerta sur la situation tragique des enfants mariées. Le mariage d'enfants est un problème de santé publique, enfreint le droit des droits de l'homme et compromet gravement le développement et la santé des personnes concernées. De nombreux faits biologiques préoccupants ont été établis concernant les mariages, les grossesses et les accouchements d'enfants.

Veillez consulter le WHEC Practice Bulletin intitulé « Teen Pregnancy: Understanding the Social Impact » (disponible à l'adresse suivante : <http://www.womenshealthsection.com/content/obs/obs002.php3>) et écouter la série de dialogues sur les ONG du Département de l'information du mardi 17 avril 2018, intitulée « Why Do Child Marriage Still Exist in Today's World? », parrainée par le WHEC (disponible à l'adresse suivante : <https://outreach.un.org/ngorelations/content/dpi-ngo-chat-series-why-do-child-marriages-still-exist-todays-world-17-april-2018>).

Unissons nos efforts !
